

# CHARTE DE BONNE CONDUITE A LA CANTINE

Avant de rentrer à la cantine, je passe aux toilettes et je me lave les mains.

Si je ne respecte pas la charte, je perds des points.

- 1 point :



- Je lève mon doigt si j'ai besoin de quelque chose ou si je dois me déplacer.
- Je mange en silence.
- Je manipule le matériel avec soin et dans le calme (chaise, plateau, couverts).
- Je m'assois correctement.

- 2 points :



- Je me range dès qu'on m'appelle.
- Je patiente dans la file sans chahuter.
- Je me déplace sans courir.

- 3 points :



- Je parle respectueusement aux adultes et à mes camarades.
- J'obéis aux adultes.
- Je respecte la nourriture.

Je peux récupérer des points si :

Je respecte la charte pendant 2 semaines d'affilée.

En cas de manquement volontaire ou répété à ces règles de savoir-vivre, je risque les sanctions suivantes :

- Etre changé(e) de table ou de service.
- Etre retenu(e) par le personnel encadrant, afin de réfléchir à mes actes. Mes parents seront informés de cette démarche et convoqués chez la directrice.